

Autorisation pour la communication de renseignements personnels

Veuillez écrire en majuscules et prendre connaissance de l'information au verso.

SECTION 1 - AUTORISATION							
Je soussigné(e),							
(Nom)							
(Adresse)							
autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à communiquer, au demandeur mentionné à la section 2, X tout renseignement me concernant, de quelque nature que ce soit, dont la Société dispose relativement au dossier ci-dessous;							
uniquement les renseignements suivants me concernant relativement au dossier ci-dessous :							
précisez la nature des renseignements et s'il y a lieu, à quelles fins cette aurorisation est données							
precisez la nature des renseignements et s'il y à nea, à quenes mis cette daronsation est données							
Numéro de référence							
X Numéro du permis de conduire							
(Peut être inscrit sous "Numéro de dossier" sur certains permis)							
	Marque		Modèle				Année
Véhicule							
	No de plaque	No d'identificatio	n du véhicule (NI\	/)			
(Autrefois appelé "Numéro de série")							
ATTENTION: Seuls les renseignements personnels vous concernant pourront être transmis. Les renseignements personnels concernant une autre							
personne ne peuvent être communiqués sans autorisation de cette personne ou selon les dispositions légales à cet effet .							
Indemnisation							
Numéro(s) de réclamation							
Autre dossier							
Spécifiez lequel							
SECTION 2 - DEMANDEUR							
Nom · CFTC -MARTIN BOIVIN							
Nom: CFTC-IMARTIN BOIVIN							
Fonction (s'il y a lieu):							
Adresse : 700, rue de l'Argon, Charlesbourg							
(418.) 840 6005							
No de téléphone (418) 634-5580 No de téléphone (418) 849-6995 (Ind rég.)							
SECTION 3 - SIGNATURE							
Cette autorisation ou toute reproduction de celle-ci est valide pour les 12 mois suivant la signature.							
cette autorisation ou toute reproduction de cene-ci est vande pour les 12 mois sulvant la signature.							
						()	
	Signature		Année	Mois	Jour	(Ind rég.)	No de téléphone